

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1262

29 juin 2006

SOMMAIRE

Adriana, S.à r.l., Remich	60537	Paradisa S.A.H., Luxembourg	60569
Ampax S.A.H., Luxembourg	60575	Partners Group European Mezzanine 2005 S.C.A., Sicar, Luxembourg	60575
Audimed Holding A.G., Luxembourg	60567	Partners Group Global Mezzanine 2005 S.C.A., Sicar, Luxembourg	60573
Azay Holding S.A., Luxembourg	60571	Polclip Luxembourg S.A., Bertrange	60573
Big Six S.A., Bertrange	60552	Procimbria Finance Luxembourg S.A.H., Luxem- bourg	60572
Bipolaire S.A.H., Luxembourg	60570	(The) Rapala Group Sepcav, Senningerberg	60572
Cristoforo Colombo International S.A., Luxem- bourg	60568	Real Estate Development S.A.H., Luxembourg ..	60574
Dexia Fund II	60545	Resultex S.A.H., Luxembourg	60569
Dialna S.A.H., Luxembourg	60568	Saleconceptcar, S.à r.l., Belvaux	60536
Enface S.A.H., Luxembourg	60567	SEB Absolute	60551
Extensity, S.à r.l., Luxembourg	60552	Southern Light Holding S.A., Luxembourg	60569
Finland S.A., Luxembourg	60571	Tishman Speyer Q106 G.P., S.à r.l., Senninger- berg	60546
Grissin S.A., Luxembourg	60576	Tishman Speyer Q106 L.P., S.à r.l., Senninger- berg	60531
Hermitage Investments S.A., Luxembourg	60574	U.K.T. S.A., Weiswampach	60530
Holding de Développement Immobilier S.A., Lu- xembourg	60575	Vlimmo International S.A.H., Luxembourg	60567
Hub2Asia S.A., Luxembourg	60574	Wayne S.A.H., Luxembourg	60568
International Real Estate Management S.A., Luxem- bourg	60571	West Lake S.A., Luxembourg	60529
Kalina Holding S.A., Luxembourg	60570	West Siberian Resources Finance S.A., Luxem- bourg	60538
Luxfer-Industriehallenbau S.A., Luxembourg	60571	Willowside Investments S.A., Luxembourg	60551
Luxriver S.A.H., Luxembourg	60570	Ysatis Holding S.A., Luxembourg	60573
Materials Technics Holding S.A., Luxembourg	60530	Zurich Compagnie d'Assurances, Howald	60545
Max Bulk Cargo S.A., Weiswampach	60530		
Maxinvest Holding S.A., Luxembourg	60572		
Monte Carlo International Real Estate S.A.H., Lu- xembourg	60576		

WEST LAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 83.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, réf. LSO-BP03430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034559//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 52.042.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Signature.

(037809/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

U.K.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 101.440.

MAX BULK CARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 96.704.

—

PROJET DE FUSION

1) La société MAX BULK CARGO S.A., Société Anonyme, constituée en date du vingt-quatre décembre mille neuf cent nonante-six, avec siège social au 150, L-9991 Weiswampach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 96.704, au capital social de nonante-neuf mille cent cinquante sept euros et quarante et un cents (Euros 99.157,41) représenté par deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, détient l'intégralité (100,00%) des actions représentant la totalité du capital de la société U.K.T. S.A., Société Anonyme constituée en date du vingt-deux juin mille neuf cent nonante-trois, avec siège social au 150, L-9991 Weiswampach, inscrite au Registre de Commerces et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 101.440, au capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (Euros 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros chacune, entièrement libérées.

2) La Société Anonyme MAX BULK CARGO S.A. («la société absorbante») entend fusionner, conformément aux dispositions des articles 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les textes subséquents, avec la Société Anonyme U.K.T. S.A. («la société absorbée») par absorption de cette dernière.

3) La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable, comme accomplies pour le compte de la société absorbante, est fixée au 1^{er} janvier 2006.

4) Les sociétés absorbée et absorbante ne comptent pas d'actionnaires ayant des droits spéciaux. En outre aucune action privilégiée n'est émise.

5) Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs, commissaires ou réviseurs des deux sociétés qui fusionnent, ni pour l'exercice en cours, ni pour les opérations de fusion.

6) Conformément à l'article 279 de la loi sur les sociétés commerciales, la fusion prendra effet entre parties un mois après publication du présent projet de fusion au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

7) Les actionnaires de la société MAX BULK CARGO S.A. ont le droit pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance au siège social de la société, des documents tels que déterminés à l'article 267 (1) a), b) et c) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices. Les actionnaires peuvent obtenir une copie intégrale de ces documents sans frais et sur simple demande.

8) La fusion requiert l'approbation des assemblées générales des sociétés absorbante et absorbée. Lorsque sera intervenue la publication des procès-verbaux de ces assemblées conformément à l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales (LSC), la fusion entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 LSC, à savoir:

a) la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante;

b) la société absorbée cesse d'exister;

c) l'annulation des actions de la société absorbée détenues par la société absorbante.

9) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la date de la fusion et décharge sera accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée par la prochaine assemblée générale annuelle de la société absorbante.

10) La société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée.

11) Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège social de la société absorbante.

Enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00241. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(959825.03//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

TISHMAN SPEYER Q106 L.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 117.135.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirteenth of June.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the Luxembourg law, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and whose registration with the Trade and Company Register of Luxembourg is under process,

represented by Mr. Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on June 12, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name TISHMAN SPEYER Q106 L.P., S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) represented by eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers composed of at least three managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers». The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 13. In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 14. The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B manager. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

The Board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by the Articles.

Art. 15. The board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of October and ends on the thirtieth September of each year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirtieth September 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., pre-named, declared to subscribe the eight hundred (800) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-).

The amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the following persons as managers:

Category A Managers:

* Mr. Paul Anthony Galiano, Vice President and Treasurer, born on the 9th of March 1965 in New York (United States of America), residing at 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, United States of America;

* Miss Geraldine Copeland-Wright, Senior Director European Counsel, born on March 25, 1971, in Leeds (United Kingdom), with professional address at St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, United Kingdom;

* Mr. Timothy Edward Bannon, Managing Director, born on January 7, 1972, in Evanston, Illinois (United States of America), with professional address at St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, United Kingdom;

* Mr. Jerry I Speyer, President and Chief Executive Officer, born on the 23rd of June 1940 in Wisconsin (United States of America), residing at 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mrs. Katherine Farley, Senior Managing Director, born on the 12th of October 1949 in New York (United States of America), residing at 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mr. Robert J Speyer, Senior Managing Director and Assistant Secretary, born on the 11th of October 1969 in New York (United States of America), residing at 265, East 66th Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mr. Michael Philip Maurice Spies, Senior Managing Director, born on the 4th of September 1957 in Massachusetts (United States of America), residing at 66, Redcliffe Road, London SW10 9MQ, United Kingdom.

Category B Manager:

* Mr. Marcel Stephany, Company Director, born on the 4th of September 1951 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

2. Fix the registered seat of the Company at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg et dont l'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida, employée privé, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juin 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit :

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination TISHMAN SPEYER Q106 L.P., S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000,-) représenté par huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois gérants divisés en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne doivent pas être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/ mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le conseil de gérance.

Art. 14. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie B est présent ou représenté. Toute

décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente septembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., désigné ci-dessus, déclare souscrire aux huit cents (800) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en numéraire de vingt mille Euro (EUR 20.000,-).

Un montant de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (2.000.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de :

1. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

Gérants de Catégorie A:

* M. Paul Anthony Galiano, Vice Président et trésorier, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique ;

* Mlle Geraldine Copeland-Wright, Administrateur Conseil Européen, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, Royaume-Uni ;

* M. Timothy Edward Bannon, Administrateur délégué, né le 7 Janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, Royaume-Uni ;

* M. Jerry I. Speyer, Président Directeur Général, né le 23 juin 1940 à Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique ;

* Mme. Katherine Farley, Administrateur délégué, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique ;

* M. Robert J. Speyer, Administrateur délégué, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 56 Crosby Street Apt 4B, New York, NY 1012 -4435, Etats-Unis d'Amérique ;

* M. Michael Philip Maurice Spies, Administrateur délégué, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66, Redcliffe Road, Londres SW10 9MQ, Royaume-Uni.

Gérant de Catégorie B:

* M. Marcel Stephany, Administrateur de Sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

2. Fixer l'adresse du siège social à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 82, case 2. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

J. Elvinger.

(058551.03/211/335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SALECONCEPTCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4477 Belvaux, 47, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 117.061.

STATUTS

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

Monsieur Manuel Barroca de Oliveira Lourencinho, coordinateur sécurité au travail agrément AITM, né à Alcochete (Portugal), le 17 février 1963, demeurant à L-4477 Belvaux, 47, rue de la Poste.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de :
SALECONCEPTCAR, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet l'importation et l'exportation de véhicules d'occasion ainsi que de pneus neufs.
La société a en outre pour objet le démontage et le montage de pneus.

La société a encore pour objet l'achat et la vente d'accessoires des branches.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Belvaux.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

Art. 4. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (EUR 250,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui termineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Manuel Barroca de Oliveira Lourencinho, prénommé, cent parts sociales.....	100
Total: cent parts sociales.....	100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en espèces et en conséquence la somme de vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réuni en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Manuel Barroca de Oliveira Lourencinho, coordinateur sécurité au travail agrément AITM, né à Alcochete (Portugal), le 17 février 1963, demeurant à L-4477 Belvaux, 47, rue de la Poste.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à: L-4477 Belvaux, 47, rue de la Poste.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: M. Barroca de Oliveira Lourencinho, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2006, vol. 918, fol. 36, case 11. – Reçu 250 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 juin 2006.

F. Kessler.

(057676.03/219/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2006.

ADRIANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 4, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 75.431.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

S. Adrovic

Le gérant

(034575//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 117.137.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirteenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

1.- Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE I, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with Amsterdam Trade Register under number 3424.7382, having its statutory office in The Netherlands at 1, Locatellikade, 1076 AZ Amsterdam; and

2.-Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE II, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with Amsterdam Trade Register under number 3424.7384, having its statutory office in The Netherlands at 1, Locatellikade, 1076 AZ Amsterdam.

Represented by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

Chapter I.- Name, Registered office, Office, Object, Duration
1. Form, Name

1.1 A Luxembourg company (stock company, «société anonyme») is governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles»).

1.2 The Company exists under the firm name of WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE S.A.

2. Registered office

2.1 The Company has its Registered Office in the City of Luxembourg. The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object

3.1 The object of the Company is the granting of loans or other forms of financing directly or indirectly in whatever mean to WEST SIBERIAN RESOURCES LIMITED, a company incorporated under the laws of Bermuda or any of its direct or indirect subsidiaries or affiliates (e.g. including, but not limited to, by subscription of bonds, debentures, other debt instruments, advances, the granting of pledges or the issuing of other guarantees of any kind to secure the obligations of West Siberian Resources Limited, a company incorporated under the laws of Bermuda or any of its direct or indirect subsidiaries or affiliates).

3.2 The Company may finance itself in whatever form including, without being limited to, through borrowing or through issuance of listed or unlisted notes and other debt instruments (e.g. including but not limited to bonds, notes, loan participation notes and subordinated notes) including under stand alone issues, medium term note and commercial paper programmes.

3.3 The Company may also:

3.3.1 Establish any programme for the issuance of notes;

3.3.2 grant security for funds raised, including notes and other debt instruments issued, and for the obligations of the Company; and

3.3.3 enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, deposit agreements, fiduciary agreements, hedging agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company will not take advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital
5. Capital. The subscribed capital is set at fifty thousand U.S. Dollars (USD 50,000), divided into fifty (50) registered shares with a par value of one thousand U.S. Dollars (USD 1,000) each, fully paid up (by 100%).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III.- Bonds, Notes and other debt instruments

9. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV.- Directors, Board of Directors, Statutory auditors

10. Board of Directors

10.1 The Company is managed by a Board of Directors, consisting of at least three members, who need not be shareholders. A legal entity may be a member of the Board of Directors

10.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.3 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Meetings of the Board of Directors

11.1 The Board of Directors may elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13. Delegation of powers

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine. The delegation to a member of the Board of Directors shall be subject to the prior authorisation of the general meeting of shareholders.

13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13.3 The first managing Director may be appointed by the first general meeting of shareholders.

14. Representation of the Company. In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors of the Company.

15. Statutory auditor

15.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

15.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

15.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter V.- General meeting of shareholders

16. Powers of the general meeting of shareholders

16.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.3 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.4 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.5 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

17. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the fourth Thursday of May, at 10.00 o'clock, and for the first time in 2007.

18. Other general meetings. Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

19. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI.- Business year, Distribution of profits

20. Business year

20.1 The business year of the Company begins on the on the first 1st day of January and ends on the thirty first 31st day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the thirty first 31st of December 2006.

20.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

21. Distribution of profits

21.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

21.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

Chapter VIII.- Applicable law

23. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the fifty (50) shares as follows:

Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE I	25 shares
Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE II	25 shares
Total: fifty shares	50 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of fifty thousand U.S. Dollars (USD 50,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about five thousand Euro (EUR 5,000).

First extraordinary general meeting of shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of one (1) year, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:
 - a) TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B. 84.993;
 - b) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B. 94.030; and
 - c) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B. 94.029.

3. The extraordinary general meeting of shareholders authorizes the Board of Directors to delegate the daily management of the business of the Company to one or more of its Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE I, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3424.7382 ayant son siège social aux Pays-Bas au 1, Locatellikade, 1076 AZ Amsterdam et

2.- Stichting WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE II, une fondation (Stichting) de droit hollandais, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 3424.7384, ayant son siège social aux Pays-Bas au 1, Locatellikade, 1076 AZ Amsterdam;

Ici représentées par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la «Société») qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination

1.1 Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination WEST SIBERIAN RESOURCES FINANCE S.A.

2. Siège social

2.1 Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert,

conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le Conseil d'Administration.

3. Objet

3.1 L'objet de la Société est l'octroi de prêts ou d'autres formes de financement directement ou indirectement de quelque manière que ce soit à WEST SIBERIAN RESOURCES LIMITED, une société sous le droit des Bermudes ou tout autre filiale directe ou indirecte ou sociétés surs (p.ex. y compris, mais sans être limité à, la souscription d'obligations, de titres de dette assortis de sûretés («debentures»), d'autres titres représentatifs de dette, d'avances, l'octroi de cautionnements ou l'émission d'autres garanties de toutes sortes pour garantir les obligations de WEST SIBERIAN LIMITED, une société constituée sous le droit des Bermudes ou toute autre filiale directe ou indirecte ou sociétés soeurs).

3.2 La Société peut se financer de toute manière, y compris, sans être limité à, par l'emprunt ou l'émission d'obligations cotées ou non cotées et d'autres titres représentatifs de dette (p.ex. y compris, mais sans être limité à, des obligations, des titres participatifs d'emprunt («loan participation notes») et des titres subordonnés («subordinated notes») y compris sous des émissions solitaires ou en application de programmes d'émission d'obligations à moyen terme et de papiers commerciaux («commercial papers»).

3.3 La Société peut également:

3.3.1 établir toute sorte de programme pour l'émission de titres

3.3.2 accorder des sûretés en garantie des fonds levés, y compris des obligations et autres titres représentatifs de dette émis, et pour les engagements de la Société ; et

3.3.3 conclure tous les contrats nécessaires, y compris, mais sans être limité à, des contrats de souscription, des accords de commercialisation («marketing agreements»), des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats de dépôt, des contrats fiduciaires, des contrats de couverture de risque, des contrats d'échange sur taux d'intérêts et/ou devises et autres contrats sur des produits financiers dérivés, des contrats d'administration bancaire et de liquidités, des contrats de facilités de crédit («liquidity facility agreements»), des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de sûretés de quelque nature que ce soit.

3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser tous investissements ou opérations légaux, commerciaux, techniques ou financiers et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou liés directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet social dans tous les secteurs pré-décrits, étant entendu que la Société ne s'engagera pas dans des transactions qui l'engageraient dans une activité quelconque qui serait une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société ne bénéficiera pas du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital

5. **Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille U.S. Dollars (50.000 USD), divisé en cinquante (50) actions nominatives d'une valeur nominale de mille U.S. Dollars (1.000 USD) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

6. **Nature des actions.** Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. **Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à temps. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Obligations, Titres et autres titres représentatifs de dette

9. **Nominatif ou au porteur.** La Société pourra émettre des obligations, titres et autres titres représentatifs de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations, titres et autres titres représentatifs d'une dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Titre IV.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires

10. Conseil d'Administration

10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration.

10.2 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un Administrateur élu sans indication de la durée de son mandat, sera réputé avoir été élu pour un terme de six ans.

10.3 En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier le remplacement effectué.

11. Réunions du Conseil d'Administration

11.1 Le Conseil d'Administration peut élire parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux conditions et formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé agir lors de toute une réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son représentant. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être ultérieurement confirmée par écrit.

11.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

11.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque Administrateur y participant en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs y participant, dans un tel cas, les Administrateurs utilisant ce type de technologie seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

11.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.7 Les votes pourront également s'exprimer par fax, e-mail, ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13. Délégation de pouvoirs

13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés, et fixer leurs émoluments.

13.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

14. Représentation de la société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs de la Société.

15. Commissaire aux comptes

15.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires.

15.2 L'assemblée générale des actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à partir de la date de leur nomination.

Ils sont rééligibles.

Titre V.- Assemblée générale des actionnaires

16. Pouvoirs de l'Assemblée générale des actionnaires

16.1 L'assemblée générale représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

16.2 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

16.3 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quelle que soit la portion du capital représentée.

16.4 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère

valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

16.5 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

17. Endroit et date de l'Assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le quatrième jeudi du mois de mai à dix heures, et pour la première fois en 2007.

18. Convocation des Assemblées générales des actionnaires. Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

19. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

20. Année sociale

20.1 L'année sociale commence le premier 1^{er} janvier et finit le trente et un 31 décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au trente et un décembre 2006.

20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

21. Répartition des bénéfices

21.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

21.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

22. Dissolution, Liquidation

22.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

22.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Loi applicable

23. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les cinquante (50) actions comme suit:

1. Stichting West Siberian Resources Finance I	25 actions
2. Stichting West Siberian Resources Finance II	25 actions
Total: cinquante actions	50 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille U.S. Dollars (50.000 U.S. Dollars) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à cinq mille Euro (5.000 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de un (1) an, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2007:

a) TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 84.993;

b) TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 94.030; et

c) TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 94.029.

3. L'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 81, case 12. – Reçu 397,74 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

J. Elvinger.

(058559.03/211/455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

DEXIA FUND II, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion du fonds DEXIA FUND II, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05991 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(060721.03/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2006.

ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES.

Siège de la succursale: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 6.626.

Il résulte d'une procuration de nomination datée du 18 février 2004 que ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES a nommé, en remplacement de Monsieur Bruno Durieux, Monsieur Philippe Dubuisson, demeurant à B-4052 Beaufays, 8, drève Saint-Lambert, comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES.

Il résulte d'une procuration de nomination datée du 13 octobre 2005 que ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES a nommé, en remplacement de Monsieur Philippe Dubuisson, prénommé, Monsieur John Michael Vincent, demeurant à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas, avec effet au 31 janvier 2006 comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES.

Monsieur John Michael Vincent aura le droit de conclure des contrats d'assurances, de délivrer et de signer valablement des polices afférentes, de nommer des agents, de consentir des mutations des assurances contractées, d'accepter au nom de l'entreprise des fonds et en donner bonne et valable quittance, de régulariser des sinistres, de représenter l'entreprise ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES dans le Grand-Duché, tant judiciairement qu'extrajudiciairement, d'intenter toutes poursuites et y répondre devant les autorités judiciaires du pays, de recevoir tous ajournements et notifications, d'interjeter tout appel et de former tout pourvoi en cassation, de produire au Commissariat aux Assurances toutes pièces de comptabilité ou autres, de fournir tous renseignements, en un mot, de faire le nécessaire tant pour représenter l'entreprise tant devant toute autorité judiciaire que devant toutes autorités chargées du contrôle des entreprises d'assurances dans le Grand-Duché de Luxembourg, le tout conformément à la loi du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances.

Luxembourg, le 2 mars 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP02899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034432/253/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

TISHMAN SPEYER Q106 G.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 117.139.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirteenth of June.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the Luxembourg law, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and whose registration with the Trade and Company Register of Luxembourg is under process,

represented by Mr. Fatah Boudjelida, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on June 12, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. It may further act as general partner to any partnership.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name TISHMAN SPEYER Q106 G.P., S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) represented by eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers composed of at least three managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers». The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 13. In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either shareholders or not.

Art. 14. The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and with at least the presence or the representation of one Category B manager. Any decisions taken by the board of managers shall require a simple majority including at least the favourable vote of one Category B manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

The Board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by the Articles.

Art. 15. The board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of October and ends on the thirtieth of September of each year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirtieth of September 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., pre-named, declared to subscribe the eight hundred (800) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-).

The amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Appoint the following persons as managers:

Category A Managers:

* Mr. Paul Anthony Galiano, Vice President and Treasurer, born on the 9th of March 1965 in New York (United States of America), residing at 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, United States of America;

* Miss Geraldine Copeland-Wright, Senior Director European Counsel, born on March 25, 1971, in Leeds (United Kingdom), with professional address at St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, United Kingdom;

* Mr. Timothy Edward Bannon, Managing Director, born on January 7, 1972, in Evanston, Illinois (United States of America), with professional address at St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, United Kingdom;

* Mr. Jerry I Speyer, President and Chief Executive Officer, born on the 23rd of June 1940 in Wisconsin (United States of America), residing at 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mrs. Katherine Farley, Senior Managing Director, born on the 12th of October 1949 in New York (United States of America), residing at 176, East 72nd Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mr. Robert J Speyer, Senior Managing Director and Assistant Secretary, born on the 11th of October 1969 in New York (United States of America), residing at 265, East 66th Street, New York, NY 10021, United States of America;

* Mr. Michael Philip Maurice Spies, Senior Managing Director, born on the 4th of September 1957 in Massachusetts (United States of America), residing at 66, Redcliffe Road, London SW10 9MQ, United Kingdom.

Category B Manager:

* Mr. Marcel Stephany, Company Director, born on the 4th of September 1951 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

2. Fix the registered seat of the Company at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg et dont l'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par M. Fatah Boudjelida, employée privée, avec adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juin 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. Elle peut encore agir comme associé commandité de toute société en commandite.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination TISHMAN SPEYER Q106 G.P., S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000,-) représenté par huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois gérants divisés en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne doivent pas être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/ mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le conseil de gérance.

Art. 14. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'au moins un gérant de catégorie B est présent ou représenté. Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un gérant de catégorie B. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente septembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, TS EUROPEAN VI AE II HOLDINGS (LUX), S.à r.l., désigné ci-dessus, déclare souscrire aux huit cents (800) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en numéraire de vingt mille Euro (EUR 20.000,-).

Un montant de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille Euro (2,000.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de :

1. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

Gérants de Catégorie A:

- * M. Paul Anthony Galiano, Vice Président et trésorier, né le 9 mars 1965 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique ;
- * Mlle Geraldine Copeland-Wright, Administrateur Conseil Européen, née le 25 mars 1971 à Leeds (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, Royaume-Uni ;
- * M. Timothy Edward Bannon, Administrateur délégué, né le 7 Janvier 1972 à Evanston, Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à St Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, Royaume-Uni ;
- * M. Jerry I. Speyer, Président Directeur Général, né le 23 juin 1940 à Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique ;
- * Mme. Katherine Farley, Administrateur délégué, née le 12 octobre 1949 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 176, East 72nd Street, New York 10021, Etats-Unis d'Amérique ;
- * M. Robert J. Speyer, Administrateur délégué, né le 11 octobre 1969 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 56 Crosby Street Apt 4B, New York, NY 1012 -4435, Etats-Unis d'Amérique ;
- * M. Michael Philip Maurice Spies, Administrateur délégué, né le 4 septembre 1957 à Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), demeurant au 66, Redcliffe Road, Londres SW10 9MQ, Royaume-Uni.

Gérant de Catégorie B:

- * M. Marcel Stephany, Administrateur de Sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

2. Fixer l'adresse du siège social à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé : F. Boudjelida, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 82, case 3. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivre sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

J. Elvinger.

(058563.03/211/336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

SEB ABSOLUTE, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Sondervermögens SEB ABSOLUTE (Stand: Juni 2006)

Verwaltet von der SEB ASSET MANAGEMENT S.A., mit Sitz in 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 28.468, eingetragen in Luxembourg am 20. Juni 2006 unter der Referenz LSO-BR05800 wurde am 21. Juni 2006 beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 21. Juni 2006.

SEB ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

(058833.03//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2006.

**WILLOWSIDE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. LATINO INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 91.674.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société LATINO INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 22 juin 2005 à l'ancien siège social que Monsieur José Faber a démissionné comme administrateur de la société.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2006, réf. LSO-BO02716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034791/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2006.

BIG SIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.468.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Signature.

(034553//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2006.

EXTENSITY, Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 113.859.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

InTriCage HOLDCO SPC LIMITED, a company limited by shares, existing under the laws of the Cayman Islands, with its registered office at the offices of M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on March 13, 2006.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of EXTENSITY, (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.859, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated October 28, 2005 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated February 8, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to convert the subscribed share capital of the Company from Euro to US dollars using the exchange rate EUR/USD as of 13 March 2006. After conversion, the subscribed and paid-up capital will amount to fourteen thousand nine hundred US dollars (USD 14,900.-) divided into two hundred and ninety-eight (298) shares with a par value of fifty US dollars (USD 50.-) each.

Second resolution

The sole shareholder decides to create three different classes of shares referred to as the Class A ordinary shares, the Class B ordinary shares and the Class C ordinary shares.

Third resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of one million three hundred and four thousand seven hundred US dollars (USD 1,304,700.-), so as to raise it from its present amount of fourteen thousand nine hundred US Dollars (USD 14,900.-) up to one million three hundred and nineteen thousand six hundred US dollars (USD 1,319,600.-) by the issue of twenty-six thousand ninety-four (26,094) Class B ordinary shares, having a par value of fifty US Dollars (USD 50.-) each, twenty-five thousand one hundred and fifteen (25,115) Class B ordinary shares are subscribed by InTriCage HOLDCO SPC LIMITED and nine hundred and seventy-nine (979) Class B ordinary shares are subscribed by CORNELL PLACE, L.L.C., a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America.

The Class B ordinary shares will be paid up by a contribution in kind consisting of two claims held respectively by InTriCage HOLDCO SPC LIMITED and CORNELL PLACE, L.L.C., towards the Company.

The total contribution of two million six hundred and nine thousand four hundred US Dollars (USD 2,609,400.-) will be allocated as follows: one million three hundred and four thousand seven hundred US Dollars (USD 1,304,700.-) will be allocated to the share capital of the Company and one million three hundred and four thousand seven hundred US Dollars (USD 1,304,700.-), being allocated to the share premium account of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

As a result of the above resolutions, CORNELL PLACE, L.L.C., prenamed, is now entitled to vote and therefore joins in the general meeting of partners in order to take the following resolutions with InTriCage HOLDCO SPC LIMITED.

Fourth resolution

The general meeting decides to reduce the amount of the share capital of the Company by an amount of fourteen thousand nine hundred US Dollars (USD 14,900.-) down to one million three hundred and four thousand seven hundred US Dollars (USD 1,304,700.-), by a cancellation of the existing ordinary shares, numbered 1 to 298, subscribed during

the incorporation of the Company, such number resulting from the conversion of the shares as resolved under the first resolution.

Fifth resolution

As a consequence of the increase of capital and the subsequent decrease of the share capital as described under the previous resolutions, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

Art. 6. «The Company's share capital is set at one million three hundred and four thousand seven hundred US Dollars (USD 1,304,700.-), represented by twenty-six thousand ninety-four (26,094) shares, designated as «Class B ordinary shares», with a par value of fifty US Dollars (USD 50.-) each.

The Company's share capital may further consists of Class A ordinary shares and of Class C ordinary shares.

Any reference made hereinafter to the «shares» shall be construed as a reference to the Class A ordinary shares, the Class B ordinary shares or the Class C ordinary shares, depending on the context and as applicable.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Sixth resolution

The general meeting decides to modify the Company's current accounting year so that it ends on the thirtieth day of April 2006 instead of the thirty-first day of December 2006.

Seventh resolution

The general meeting decides to modify all of the Company's subsequent accounting years so that they begin on the first day of May and end on the thirtieth day of April of the following year.

Eighth resolution

The general meeting decides to amend article 20 and article 21 of the articles of incorporation of the Company as follows:

Art. 20. «The Company's year commences on May 1st and ends on April 30th of the following year.»

Art. 21. «Each year on April 30th, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.»

Ninth resolution

The general meeting resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company, without changing the corporate purpose or legal form of the Company, so as to read as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists between the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company assumes the name of EXTENSITY.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at one million three hundred and four thousand seven hundred US Dollars (USD 1,304,700.-), represented by twenty-six thousand ninety-four (26,094) shares, designated as «Class B ordinary shares», with a par value of fifty US Dollars (USD 50.-) each.

The Company's share capital may further consists of Class A ordinary shares and of Class C ordinary shares.

Any reference made hereinafter to the «shares» shall be construed as a reference to the Class A ordinary shares, the Class B ordinary shares or the Class C ordinary shares, depending on the context and as applicable.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders, at a majority of three-quarters of the share capital, except to the extent permitted by any written agreement between the Company and such shareholder.

During the period of ten years from the date of the publication of these articles of incorporation, no holder of shares of the Company may sell, transfer, assign, pledge or otherwise dispose of (whether directly or indirectly, whether with or without consideration and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any interest (legal or beneficial) in any shares of the Company, except pursuant to and in accordance with the provisions of any separate written agreement between the Company and such shareholder.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 11. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders pursuant to Article 18.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any person authorized by a majority of the managers.

Art. 12. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 16. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on May 1st, and ends on April 30th of the following year.

Art. 21. Each year on April 30th, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dividends

Art. 23. The Manager may declare interim dividends on shares in issue and authorise payment of the dividends out of the funds of the Company lawfully available. The funds the Company may decide to distribute pursuant to this Article 23 in respect of any financial year or other period for which its accounts are made up shall be applied in paying to each holder of a share a dividend which shall constitute a Distribution and be paid in accordance with the provisions of Article 24 below.

Art. 24. At the time of each Distribution, such Distribution shall be made to the holders of the Class A ordinary shares, the Class B ordinary shares and the Class C ordinary shares in the following priority:

(a) The holders of the Class A ordinary shares, as a separate class, shall be entitled to receive all or a portion of such Distribution (ratably among such holders based upon the aggregate Unpaid Yield of the Class A ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution) equal to the aggregate Unpaid Yield on the issued Class A ordinary shares as of the time of such Distribution, and no Distribution or any portion thereof shall be made under any other paragraph of this Article 24 below until the entire amount of the Unpaid Yield on the issued Class A ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 24(a) to the holders of the Class A ordinary shares shall constitute a payment of Yield on the Class A ordinary shares.

(b) After the required amount of a Distribution has been made in full pursuant to the preceding paragraph of this Article 24, the holders of the Class A ordinary shares, as a separate class, shall be entitled to receive all or a portion of such Distribution (ratably among such holders based upon the aggregate Unreturned Original Cost of the Class A ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution) equal to the aggregate Unreturned Original Cost of the issued Class A ordinary shares as of the time of such Distribution, and no Distribution or any portion thereof shall be made under any other paragraph of this Article 24 below until the entire amount of the Unreturned Original Cost of the issued Class A ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 24(b) to holders of the Class A ordinary shares shall constitute a return of Original Cost of the Class A ordinary shares.

(c) After the required amount of a Distribution has been made in full pursuant to the preceding paragraphs of this Article 24, the holders of the Class A ordinary shares and the holders of the Class B ordinary shares, as a group, shall

be entitled to receive all or a portion of such Distribution (ratably among such holders based upon the A/B Distribution Rule) until the entire amount of the Unpaid Yield on the issued Class B ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full, and no Distribution or any portion thereof shall be made under any other paragraph of this Article 24 below until the entire amount of the Unpaid Yield on the issued Class B ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 24(c) to holders of the Class B ordinary shares shall constitute a payment of Yield on the Class B ordinary shares.

(d) After the required amount of a Distribution has been made in full pursuant to the preceding paragraphs of this Article 24, the holders of the Class A ordinary shares and the holders of the Class B ordinary shares, as a group, shall be entitled to receive all or a portion of such Distribution (ratably among such holders based upon the A/B Distribution Rule) until the entire amount of the Unreturned Original Cost of the issued Class B ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full, and no Distribution or any portion thereof shall be made under any other paragraph of this Article 24 below until the entire amount of the Unreturned Original Cost of the issued Class B ordinary shares as of the time of such Distribution has been paid in full. The Distributions made pursuant to this Article 24(d) to holders of the Class B ordinary shares shall constitute a return of Original Cost of the Class B ordinary shares.

(e) After the required amount of Distribution has been made in full pursuant to the preceding paragraphs of this Article 24, the holders of the ordinary shares, as a group, shall be entitled to receive the remaining portion of such Distribution (ratably among such holders based upon (i) the number of Class A ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution, (ii) the number of Class B ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution and (iii) the number of Class C ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution.)

For purposes of this Article 24 and Articles 25 through Article 31, all references to Class A ordinary shares, Class B ordinary shares and Class C ordinary shares shall be deemed to refer to such shares and to the Series A CPECs, the Series B CPECs and the Series C CPECs, respectively.

G. Sale of the company, Public offering

Art. 25. If the holders of at least a majority of the shares held by the Golden Gate Securityholders (the «Requisite Holders») approve a sale of all or substantially all (as defined in the Revised Model Business Corporation Act published by the American Bar Association, Section on Business Law) of the Company's assets determined on a consolidated basis or a sale of all or substantially all of the Company's outstanding share capital and/or securities (whether by merger, recapitalization, consolidation, reorganization, combination or otherwise) to any Independent Third Party or group of Independent Third Parties (an «Approved Sale»), each holder of shares will be deemed to have consented to and agrees to raise no objections against such Approved Sale and hereby agrees to take all corporate action necessary and consents to allow the manager(s) to take such action on such holder's behalf to the extent permissible under applicable laws, including, among other things, the consent for the manager(s) to take all actions necessary to effect a transfer of securities of the Company in the applicable share or CPEC register. If the Approved Sale is structured as (i) a merger or consolidation, each holder of shares will waive any dissenter's rights, appraisal rights or similar rights in connection with such merger or consolidation or (ii) a sale of share capital and/or securities, each holder of shares will agree to sell all of its shares and rights to acquire shares on the terms and conditions approved by the manager(s) and the Requisite Holders. For avoidance of doubt, whenever reference is made in Article 25 through Article 31 to holders of shares, such references shall also include holders of CPECs which are convertible into shares.

Art. 26. The obligations of the holders of shares with respect to an Approved Sale are subject to the satisfaction of the following conditions: (i) upon the consummation of the Approved Sale, each holder of shares will receive the same form of consideration and the same portion of the aggregate consideration that such holders of shares would have received if such aggregate consideration had been distributed by the Company in complete liquidation pursuant to the rights and preferences set forth in these articles of incorporation as in effect immediately prior to such Approved Sale, (ii) if any holder of a class of shares is given an option as to the form and amount of consideration to be received, each holder of such class of shares will be given the same option and (iii) each holder of then currently exercisable rights to acquire shares of a class of shares will be given an opportunity to exercise such rights prior to the consummation of the Approved Sale and participate in such sale as holders of such class of shares.

Art. 27. If the Company or the holders of the Company's securities enter into any negotiation or transaction for which Rule 506 (or any similar rule then in effect) promulgated by the Securities and Exchange Commission of the United States may be available with respect to such negotiation or transaction (including a merger, consolidation or other reorganization), the holders of shares who are not «accredited investors» will, at the request of the Company, appoint a purchaser representative (as such term is defined in Rule 501 promulgated by the Securities and Exchange Commission of the United States) reasonably acceptable to the Company. If any holder of shares appoints a purchaser representative designated by the Company, the Company will pay the fees of such purchaser representative, but if any holder of shares declines to appoint the purchaser representative designated by the Company, such holder will appoint another purchaser representative, and such holder will be responsible for the fees of the purchaser representative so appointed.

Art. 28. Each holder of shares will bear a pro-rata share (based upon the aggregate consideration to be received by such holder in connection with such Approved Sale upon the closing thereof) of the costs paid to any third party retained by the shareholders of the Company in connection with any sale of shares pursuant to an Approved Sale to the extent such costs are incurred for the benefit of all holders of shares and are not otherwise paid by the Company or the acquiring party. Costs incurred by holders of shares on their own behalf will not be considered costs of the transaction hereunder.

Art. 29. The provisions of Article 25 through Article 28 will terminate upon the earlier to occur of (i) the consummation of an IPO and (ii) the consummation of a Change of Control.

Art. 30. If (i) the manager(s) approve(s) an IPO and (ii) the IPO is an underwritten offering and the managing underwriters advise the Company in writing that in their opinion the Company's capital structure will adversely affect the marketability of the offering, each holder of shares will consent to and vote for a recapitalization, reorganization (including the conversion of the Company into a stock corporation prior to the listing on recognised stock exchanges (whether through a public offering or comparable procedures)) and/or exchange of the shares into securities that the managing underwriters, the manager(s) and holders of a majority of the shares then outstanding find acceptable and will take all necessary or desirable actions in connection with the consummation of the recapitalization, reorganization and/or exchange; provided that all holders of the same class or series of shares and CPECs are treated in the same manner in connection with the foregoing and the resultant securities reflect and are consistent with the rights and preferences set forth in these articles immediately prior to the IPO (assuming for purposes hereof, conversion of all then outstanding CPECs). The provisions of this Article 30 will terminate upon the consummation of a Change of Control. The provisions of this Article 30 and all references to the defined term «IPO» in these Articles will apply, mutatis mutandis, to (i) any initial public offering and sale of any ordinary shares or common stock of any Subsidiary of the Company and the liquidation of the Company into any such Subsidiary in connection therewith and (ii) any Solvent Reorganization approved by the manager(s).

H. Definitions

Art. 31. For purposes of these articles of incorporation:

«A/B Distribution Rule» means that Distributions made pursuant to Article 24(c) and Article 24(d) shall be allocated (a) to the holders of Class A ordinary shares, as a class, and to the holders of the Class B ordinary shares, as a class, ratably based upon the aggregate number of Class A ordinary shares issued as of the date of such Distribution (after giving effect to the conversion of all Series A CPECs) and the aggregate number of Class B ordinary shares issued as of the date of such Distribution (after giving effect to the conversion of all Series B CPECs), (b) among the holders of Class A ordinary shares ratably based upon the number of Class A ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution and (c) among the holders of the Class B ordinary shares ratably based upon (i) with respect to Distributions made pursuant to Article 24(c), the aggregate Unpaid Yield of the Class B ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution and (ii) with respect to Distributions made pursuant to Article 24(d), the aggregate Unreturned Original Cost of the Class B ordinary shares held by each such holder as of the time of such Distribution.

«Affiliate» of a Person means any other Person, entity or investment fund controlling, controlled by or under common control with the Person and, in the case of a Person which is a partnership or a limited liability company, any partner or member, respectively, of the Person.

«Change of Control» means (i) any sale or transfer by the Company or its Subsidiaries of all or substantially all (as defined in the Revised Model Business Corporation Act published by the American Bar Association, Section on Business Law) of their assets on a consolidated basis, (ii) any consolidation, merger or reorganization of the Company with or into any other entity or entities as a result of which the holders of the Company's outstanding capital stock (including, for purposes of determining whether a Change of Control has occurred, any of their respective affiliated investment funds or any other Affiliate thereof) possessing the voting power (under ordinary circumstances) to elect a majority of the board of directors (or equivalent managing body) immediately prior to such consolidation, merger or reorganization cease to own the outstanding capital stock of the surviving corporation possessing the voting power (under ordinary circumstances) to elect a majority of the surviving corporation's board of directors (or equivalent managing body) or (iii) issuance by the Company or sale or transfer to any third party of shares of the Company's capital stock by the holders thereof as a result of which the holders of the Company's outstanding capital stock (including, for purposes of determining whether a Change of Control has occurred, any of their respective affiliated investment funds or any other Affiliate thereof) possessing the voting power (under ordinary circumstances) to elect a majority of the board of directors (or equivalent managing body) immediately prior to such sale or transfer cease to own the outstanding capital stock of the Company possessing the voting power (under ordinary circumstances) to elect a majority of the board of directors (or equivalent managing body).

«Company Group» means the Company and its Subsidiaries.

«CPECs» means the Series A CPECs, the Series B CPECs and the Series C CPECs and any other series of convertible preferred equity certificates that may be authorized and issued by the Company from time to time.

«Distribution» means each dividend or distribution made by the Company to the holders of shares (including such shares issuable upon conversion of any CPECs), whether in cash, property, or securities of the Company and whether by dividend, liquidating distribution or otherwise; provided that neither of the following shall be a Distribution: (a) any redemption, conversion or purchase by the Company of any shares or CPECs for any reason solely from the Company's or its Subsidiaries' former employees, directors or consultants or (b) any recapitalization or exchange of any shares, or any consolidation or division (by way of stock split, stock dividend or otherwise) or any combination (by way of stock split, stock dividend or otherwise) of any shares.

«Golden Gate Securityholders» means for so long as they are securityholders of the Company, InTriCage HOLDINGS SPC LIMITED, a Cayman Islands company, TRISYN GROUP HOLDINGS LIMITED, a Cayman Islands company, and/or any investment fund managed by Golden Gate Capital and any of their respective transferees of any shares.

«Independent Third Party» means any Person who (together with its Affiliates), immediately prior to the contemplated transaction, does not own in excess of ten percent (10%) of the shares on a fully-diluted basis (assuming conversion of all then outstanding CPECs) (a «10% Owner»), who is not controlling, controlled by or under common control with

any such 10% Owner and who is not the spouse, descendant (by birth or adoption), parent or dependent of any such 10% Owner or a trust for the benefit of such 10% Owner and/or such other Persons.

«IPO» means an initial public offering and sale of the shares of the Company (following the conversion of the Company's corporate form) or any of its Subsidiaries pursuant to an effective registration statement under the United States Securities Act of 1933, as amended, or any similar law of any other jurisdiction.

«Original Cost» of each Class A ordinary share and each Class B Share shall be equal to the purchase price originally paid to the Company or its predecessor in interest therefor (as proportionally adjusted for all stock splits, stock dividends, share exchanges and other recapitalizations affecting the Class A ordinary shares and the Class B ordinary shares). The aggregate Original Cost of the Class A ordinary shares into which the Series A CPECs issued to TRISYN GROUP HOLDINGS LIMITED on or about the date of these articles of incorporation are convertible shall be deemed to be equal to twenty-one million, seven hundred thirteen, five hundred and seventy-five US Dollars (USD 21,713,575).

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization or other entity, or a government or any branch, department, agency, political subdivision or official thereof.

«Sale of the Company» means a sale of all or substantially all (as defined in the Revised Model Business Corporation Act published by the American Bar Association, Section on Business Law) of the Company's assets determined on a consolidated basis or a sale of all or substantially all of the Company's outstanding share capital and/or securities (whether by merger, recapitalization, consolidation, reorganization, combination or otherwise) to any Independent Third Party or group of Independent Third Parties.

«Series A CPECs» means the convertible preferred equity certificates (Series A) issued by the Company.

«Series B CPECs» means the convertible preferred equity certificates (Series B) issued by the Company.

«Series C CPECs» means the convertible preferred equity certificates (Series C) issued by the Company.

«Solvent Reorganization» means any solvent reorganization of the Company or any Subsidiary of the Company, including by merger, consolidation, recapitalization, transfer or sale of shares or assets, or contribution of assets and/or liabilities, or any liquidation, exchange of securities, conversion of entity, migration of entity, formation of new entity, or any other transaction or group of related transactions (in each case other than to or with a third party that is not a member of the Company Group or its Affiliates (which may included an entity formed for the purpose of such Solvent Reorganization)), in which:

(i) all holders of the same class or series of shares and CPECs are offered the same consideration in respect of such shares and CPECs;

(ii) the pro rata economic interests of the holders of shares and CPECs in the business of the Company and its Subsidiaries, relative to each other and all other holders, directly or indirectly, of equity securities in the Company Group (other than those held by entities within the Company Group), are preserved; and

(iii) the rights of the holders of shares and CPECs under any agreement between the Company and such holders with respect to such shares and CPECs are preserved in all material respects (it being understood by way of illustration and not limitation that the relocation of a covenant or restriction from one instrument to another shall be deemed a preservation if the relocation is necessitated, by virtue of any law or regulations applicable to the Company Group following such Solvent Reorganization, as a result of any change in jurisdiction or form of entity in connection with the Solvent Reorganization; provided that such covenants and restrictions are retained in instruments that are, as nearly as practicable and to the extent consistent with business and transactional objectives, equivalent to the instruments in which such restrictions or covenants were contained prior to the Solvent Reorganization).

«Subsidiary» means with respect to any Person, any corporation, partnership, limited liability company, association or other business entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof or (ii) if a partnership, association, limited liability company or other business entity, a majority of the partnership, membership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of partnership, association or other business entity gains or losses or shall be or control the managing director or general partner of such partnership, association or business entity.

«Unpaid Yield» of any Class A ordinary share and any Class B ordinary share means an amount equal to the excess, if any, of (a) the aggregate Yield accrued on such share, over (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute payment of Yield on such share.

«Unreturned Original Cost» of any Class A ordinary share and any Class B ordinary share means an amount equal to the excess, if any, of (a) the Original Cost of such share, over (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute a return of Original Cost of such share.

«Yield» means, (a) with respect to each Class A ordinary share for each calendar quarter, the amount accruing on such Class A ordinary share (from the original date of issuance of such share or any security exchanged for any such share) each day during such quarter at the rate of 18% per annum of the sum of (i) such share's Unreturned Original Cost, plus (ii) Unpaid Yield thereon for all prior quarters and (b) with respect to each Class B ordinary share for each calendar quarter, the amount accruing on such Class B ordinary share (from the original date of issuance of such share or any security exchanged for any such share) each day during such quarter at the rate of 12% per annum of the sum of (i) such share's Unreturned Original Cost, plus (ii) Unpaid Yield thereon for all prior quarters. In calculating the amount of any Distribution to be made during a calendar quarter, the portion of a such Ordinary Share's Yield for such portion of such quarter elapsing before such Distribution is made shall be taken into account.

I. Dissolution - Liquidation

Art. 32. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 33. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to twenty-six thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

InTriCage HOLDCO SPC LIMITED, une company limited by shares, existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social aux Offices of M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 13 mars 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de EXTENSITY (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.859, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 28 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 8 février 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social souscrit de la Société de euros en US dollars, au taux d'échange EUR/USD du 13 mars 2006.

Après la conversion, le capital souscrit s'élèvera à quatorze mille neuf cents US dollars (USD) divisé en deux cent quatre-vingt-dix-huit parts sociales d'une valeur de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de créer trois catégories différentes de parts sociales désignées comme les parts sociales ordinaires de catégorie A, les parts sociales ordinaires de catégorie B et les parts sociales ordinaires de catégorie C.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-), afin de le porter de son montant actuel de quatorze mille neuf cents US dollars (USD 14.900,-) jusqu'à un million trois cent dix-neuf mille six cents US dollars (USD 1.319.600,-) par l'émission de vingt-six mille quatre-vingt-quatorze (26.094) parts sociales ordinaires de catégorie B d'une valeur de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune, vingt-cinq mille cent quinze parts sociales ordinaires de catégorie B sont souscrites par InTriCage HOLDCO SPC LIMITED et neuf cent soixante-dix-neuf (979) parts sociales ordinaires de catégorie B sont souscrites par CORNELL PLACE L.L.C., une «limited liability company» régie par les lois de l'Etat du Delaware, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Les parts sociales ordinaires de catégorie B seront payées par un apport en nature consistant en deux créances détenues respectivement par InTriCage HOLDCO SPC LIMITED et CORNELL PLACE L.L.C., contre la Société.

Le montant total de l'apport de deux millions six cent neuf mille quatre cents US dollars (USD 2.609.400,-) sera alloué comme suit: un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-) sera alloué au capital social et un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Suite aux résolutions ci-avant, CORNELL PLACE L.L.C., prénommée, a désormais le droit de voter et rejoint ainsi l'assemblée générale des associés pour prendre les résolutions suivantes avec InTriCage HOLDCO SPC LIMITED.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le montant du capital social d'un montant de quatorze mille neuf cents US dollars (USD 14.900,-) afin de le porter à un montant d'un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-), par l'annulation des parts sociales ordinaires, numérotées de 1 à 298, souscrites lors de la constitution de la Société et telle que réduite lors de la conversion du capital sociale décidée en vertu de la première résolution.

Cinquième résolution

A la suite de l'augmentation de capital et de sa réduction subséquente ainsi réalisées, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme d'un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-) représenté par vingt-six mille quatre-vingt-quatorze (26.094) parts sociales, désignées comme «parts sociales ordinaires de catégorie B», d'une valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune. Le capital social peut en outre être composé par des parts sociales ordinaires de catégorie A et des parts sociales ordinaires de catégorie C.

Toute référence faite ci-après aux «parts sociales» sera interprétée comme référence aux parts sociales ordinaires de catégorie A, aux parts sociales ordinaires de catégorie B ou aux parts sociales ordinaires de catégorie C, selon le contexte.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale en cours de la Société de sorte qu'elle se termine le trente avril 2006 au lieu du trente et un décembre 2006.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier toutes les années sociales subséquentes de la Société de sorte que chacune commence le premier mai et se termine le trente avril de l'année suivante.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 20 et l'article 21 des statuts de la Société de la façon suivante:

«**Art. 20.** L'année sociale de la Société commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.»

«**Art. 21.** Chaque année au 30 avril, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide procéder à une refonte total des statuts de la société, sans changer l'objet social ou la forme sociale de la Société, comme suit:

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de EXTENSITY.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, par le conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme d'un million trois cent quatre mille sept cents US dollars (USD 1.304.700,-) représenté par vingt-six mille quatre-vingt-quatorze (26.094) parts sociales, désignées comme «parts sociales ordinaires de catégorie B», d'une valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50,-) chacune.

Le capital social peut en outre être composé par des parts sociales ordinaires de catégorie A et des parts sociales ordinaires de catégorie C.

Toute référence faite ci-après aux «parts sociales» sera interprétée comme référence aux parts sociales ordinaires de catégorie A, aux parts sociales ordinaires de catégorie B ou aux parts sociales ordinaires de catégorie C, selon le contexte.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, excepté dans la mesure où un accord écrit entre la Société et un tel associé le permet.

Pendant la période de dix ans à partir de la publication des présents statuts, aucun détenteur de parts sociales de la Société ne peut vendre, transférer, faire apport de, gager ou autrement disposer (directement ou indirectement, avec ou sans contrepartie, volontairement ou involontairement ou par application de la loi) d'aucun droit (en nu-propriété ou en usufruit) sur aucune part sociale de la Société, excepté suivant et conformément aux dispositions d'un accord écrit séparé entre la Société et un tel associé.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/est librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés conformément à l'article 18.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 12. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.

Art. 21. Chaque année au 30 avril, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dividendes

Art. 23. Le Gérant peut déclarer des acomptes sur dividendes sur les parts sociales émises et autoriser le paiement de dividendes sur les fonds de la Société légalement disponibles. Les fonds que la Société peut décider de distribuer en vertu de cet article 23 en rapport à un quelconque exercice financier ou à toute autre période pour laquelle ses comptes sont établis seront appliqués en payant à chaque associé un dividende qui constituera une Distribution et qui sera payé conformément aux dispositions de l'article 24 ci-dessous.

Art. 24. Lors de chaque Distribution, une telle Distribution sera effectuée au profit des détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A, de parts sociales ordinaires de catégorie B et de parts sociales ordinaires de catégorie C dans l'ordre suivant:

(a) Les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A, en tant que catégorie distincte, seront en droit de recevoir l'intégralité ou une portion d'une telle Distribution (au pro rata entre de tels détenteurs basé sur le total du Rendement impayé des parts sociales ordinaires de catégorie A détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution) égale au total du Rendement impayé des parts sociales ordinaires de catégorie A émises à la date d'une telle Distribution, et aucune Distribution ni aucune portion d'une telle Distribution ne sera effectuée en vertu des dispositions de tout autre paragraphe de cet article 24 ci-dessous avant que le total du montant du Rendement impayé des parts sociales ordinaires de catégorie A émises au moment d'une telle Distribution n'ait été intégralement payé. Les Distributions effectuées en vertu des dispositions de cet article 24(a) au profit des détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A constitueront un paiement de Rendement sur les parts sociales ordinaires de catégorie A.

(b) Une fois que le paiement du montant requis d'une Distribution a été effectué en totalité conformément aux dispositions du paragraphe précédent de cet article 24, les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A, en tant que catégorie distincte, seront en droit de recevoir l'intégralité ou une portion d'une telle Distribution (au pro rata entre

de tels détenteurs basé sur le total du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie A détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution) égale au total du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie A émises à la date d'une telle Distribution, et aucune Distribution ni aucune portion d'une telle Distribution ne sera effectuée en vertu des dispositions de tout autre paragraphe de cet article 24 ci-dessous avant que le total du montant du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie A émises à la date d'une telle Distribution n'ait été intégralement payé. Les Distributions effectuées en vertu des dispositions de cet article 24(b) au profit des détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A constitueront un reversement de Coût initial des parts sociales ordinaires de catégorie A.

(c) Une fois que le paiement du montant requis d'une Distribution a été effectué en totalité conformément aux dispositions des paragraphes précédents de cet article 24, les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A et les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B, en tant que groupe, seront en droit de recevoir l'intégralité ou une portion d'une telle Distribution (au pro rata entre de tels détenteurs basé sur la Règle de distribution A/B) jusqu'à ce que le total du montant du Rendement impayé sur les parts sociales ordinaires de catégorie B émises à la date d'une telle Distribution ait été intégralement payé, et aucune Distribution ni aucune portion d'une telle Distribution ne sera effectuée en vertu des dispositions de tout autre paragraphe de cet article 24 ci-dessous avant que le total du montant du Rendement impayé sur les parts sociales ordinaires de catégorie B émises à la date d'une telle Distribution n'ait été intégralement payé. Les Distributions effectuées en vertu des dispositions de cet article 24(c) au profit des détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B constitueront un paiement de Rendement sur les parts sociales ordinaires de catégorie B.

(d) Une fois que le paiement du montant requis d'une Distribution a été effectué en totalité conformément aux dispositions des paragraphes précédents de cet article 24, les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A et les détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B, en tant que groupe, seront en droit de recevoir l'intégralité ou une portion d'une telle Distribution (au pro rata entre de tels détenteurs basé sur la Règle de distribution A/B) jusqu'à ce que le total du montant du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie B émises à la date d'une telle Distribution ait été intégralement payé, et aucune Distribution ni aucune portion d'une telle Distribution ne sera effectuée en vertu des dispositions de tout autre paragraphe de cet article 24 ci-dessous avant que le total du montant du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie B émises à la date d'une telle Distribution n'ait été intégralement payé. Les Distributions effectuées en vertu des dispositions de cet article 24(d) au profit des détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B constitueront un reversement de Coût initial sur les parts sociales ordinaires de catégorie B.

(e) Une fois que le paiement du montant requis d'une Distribution a été effectué en totalité conformément aux dispositions des paragraphes précédents de cet article 24, les détenteurs de parts sociales ordinaires, en tant que groupe, seront en droit de recevoir la portion restante d'une telle Distribution (au pro rata entre de tels détenteurs basé sur (i) le nombre de parts sociales ordinaires de catégorie A détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution, (ii) le nombre de parts sociales ordinaires de catégorie B détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution, et (iii) le nombre de parts sociales ordinaires de catégorie C détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution.)

Aux fins de cet article 24 et des articles 25 à 31, toutes références aux parts sociales ordinaires de catégorie A, aux parts sociales ordinaires de catégorie B et aux parts sociales ordinaires de catégorie C seront réputées faire respectivement référence à de telles parts sociales et aux CPECs de série A, aux CPECs de série B et aux CPECs de série C.

G. Vente de la société, Offre publique

Art. 25. Si les détenteurs d'au minimum une majorité des parts sociales détenues par les Détenteurs Golden Gate de titres (ci-après le «Nombre de Détenteurs Minimum») approuvent la vente de la totalité ou de la quasi-totalité (selon le sens assigné par la Loi modèle révisée sur les sociétés (Revised Model Business Corporation Act) publiée par la American Bar Association, Section on Business Law) des actifs de la Société établis sur une base consolidée, ou la vente de la totalité ou de la quasi-totalité du capital en circulation et/ou des titres de la Société (que ce soit par le biais d'une fusion, d'une recapitalisation, d'un regroupement, d'une restructuration, d'une combinaison ou autrement) au profit d'un Tiers indépendant ou d'un groupe de Tiers indépendants (ci-après une «Vente approuvée»), alors chaque détenteur de parts sociales sera réputé avoir consenti à, et convient de ne soulever aucune objection vis-à-vis d'une telle Vente approuvée et convient par les présentes de prendre toutes les mesures nécessaires à l'échelle de la Société, et consent à autoriser le ou les gérants à prendre de telles mesures au nom de tel détenteur dans la mesure autorisée par le droit applicable, y compris, entre autres, le consentement à ce que le(s) gérant(s) prenne(nt) toutes les mesures nécessaires pour effectuer un transfert des titres de la Société au registre des parts sociales ou des CPECs de la Société. Si la Vente approuvée est structurée comme (i) une fusion ou un regroupement, chaque détenteur de parts sociales renoncera à tous droits de dissension, droits d'évaluation ou droits similaires en lien avec une telle fusion ou un tel regroupement, ou si elle est structurée comme (ii) une vente de capital et/ou de titres, chaque détenteur de parts sociales conviendra de céder la totalité de ses parts sociales et de ses droits à acquérir des parts sociales aux conditions et dans les termes approuvés par le ou les gérants et par le Nombre de Détenteurs Minimum. Afin d'éviter tout malentendu, toute référence à des détenteurs de parts sociales aux articles 25 à 31 couvrira également les détenteurs de CPECs convertibles en parts sociales.

Art. 26. Les obligations des détenteurs de parts sociales concernant une Vente approuvée sont sujettes à la satisfaction des conditions suivantes: (i) lors de l'achèvement de la Vente approuvée, chacun des détenteurs de parts sociales recevra la même forme de contrepartie et la même portion de la contrepartie totale que de tels détenteurs de parts sociales auraient reçu si une telle contrepartie avait été distribuée par la Société en cas de liquidation intégrale conformément aux droits et préférences stipulés dans ces statuts, tels que ceux-ci avaient effet immédiatement avant une telle

Vente approuvée, (ii) si un quelconque détenteur de parts sociales d'une catégorie a le choix en ce qui concerne la forme et le montant de la contrepartie à recevoir, chaque détenteur de parts sociales d'une telle catégorie bénéficiera de la même option et (iii) chaque détenteur de droits d'acquisition de parts sociales d'une catégorie de parts sociales alors exerçables aura l'opportunité d'exercer de tels droits avant l'achèvement de la Vente approuvée et de participer à une telle vente en tant que détenteur de parts sociales d'une telle catégorie de parts sociales.

Art. 27. Si la Société ou les détenteurs de titres de la Société mènent de quelconques négociations ou effectuent de quelconques transactions auxquelles la Règle 506 (ou toute autre règle similaire alors en effet) promulguée par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (équivalent américain de l'Autorité des marchés financiers) pourrait être applicable (y compris une fusion, un regroupement ou toute autre restructuration), alors les détenteurs de parts sociales qui ne sont pas des «investisseurs accrédités» nommeront, à la demande de la Société, un représentant de l'acheteur (selon le sens assigné à ce terme par la Règle 501 promulguée par la Securities and Exchange Commission des États-Unis) raisonnablement acceptable pour la Société. Si un quelconque détenteur de parts sociales nomme un représentant de l'acheteur désigné par la Société, la Société paiera les honoraires d'un tel représentant de l'acheteur, mais si un quelconque détenteur de parts sociales préfère ne pas nommer le représentant de l'acheteur désigné par la Société, alors un tel détenteur nommera un autre représentant de l'acheteur, auquel cas un tel détenteur sera responsable des honoraires du représentant de l'acheteur ainsi nommé.

Art. 28. Chaque détenteur de parts sociales assumera au pro rata (basé sur le total de la contrepartie qu'un tel détenteur recevra en lien avec une telle Vente approuvée lors de la signature d'une telle vente) une portion des coûts payés à un quelconque tiers auquel les associés de la Société ont fait appel en lien avec une quelconque vente de parts sociales conformément à une Vente approuvée, dans la mesure où de tels coûts sont encourus au bénéfice de tous les détenteurs de parts sociales et ne sont pas autrement payés par la Société ou la partie acquérante. Les coûts encourus par les détenteurs de parts sociales en leur propre nom ne seront pas considérés comme des coûts de la transaction effectuée en vertu des présentes.

Art. 29. Les dispositions des articles 25 à 28 prendront fin lors du premier des événements suivants: (i) achèvement d'une offre publique initiale ou (ii) achèvement d'un Changement de contrôle.

Art. 30. Si (i) le(s) gérant(s) approuve(nt) une OPI et (ii) l'OPI est syndiquée, et les syndicaux gestionnaires informent la Société par écrit qu'à leur avis la structure du capital de la Société influera de façon négative sur la facilité d'écoulement de l'offre, chaque détenteur de parts sociales consentira à et votera pour une recapitalisation, restructuration (y compris la transformation de la Société en une société anonyme avant la cotation à des bourses reconnues (par le biais d'une offre publique ou de procédés comparables)) et/ou l'échange des parts sociales en titres que les syndicaux gestionnaires, le(s) gérant(s) et les détenteurs d'une majorité de parts sociales alors en circulation trouveront acceptable, et entreprendra toute démarche nécessaire ou désirable en relation avec l'achèvement de la recapitalisation, de la restructuration et/ou de l'échange; à condition que tous les détenteurs de parts sociales de la même catégorie ou de CPECs de la même série soient traités de la même façon en relation avec ce qui précède et que les titres en résultant reflètent et soient compatibles avec les droits et préférences indiqués dans ces statuts, tels que ceux-ci avaient effet immédiatement avant l'OPI (en supposant, à ces fins, que tous les CPECs en circulation ont été convertis). Les dispositions du présent article 30 prendront fin lors de la réalisation d'un Changement de contrôle. Les dispositions de cet article 30 et toutes les références au terme défini d'«OPI» dans les présents statuts s'appliqueront, mutatis mutandis, à (i) toute offre publique initiale et vente de toutes parts sociales ordinaires ou actions de toute Filiale de la Société et la liquidation y relative de la Société dans une telle Filiale et (ii) toute Restructuration solvable approuvée par le(s) gérant(s).

H. Définitions

Art. 31. Aux fins de ces statuts:

«Règle de Distribution A/B» signifie que les Distributions effectuées conformément aux dispositions des alinéas (c) et (d) de l'article 24 seront affectées (a) aux détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A, en tant que catégorie, et aux détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B, en tant que catégorie, au pro rata basé sur le nombre total de parts sociales ordinaires de catégorie A émises à la date d'une telle Distribution (après avoir effectué la conversion de tous les CPECs de série A) et le nombre total de parts sociales ordinaires de catégorie B émises à la date d'une telle Distribution (après avoir effectué la conversion de tous les CPECs de série B), (b) aux détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie A au pro rata basé sur le nombre total de parts sociales ordinaires de catégorie A détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution, et (c) aux détenteurs de parts sociales ordinaires de catégorie B au pro rata basé sur (i) en ce qui concerne des Distributions effectuées conformément aux dispositions de l'article 24(c), le total du Rendement impayé des parts sociales ordinaires de catégorie B détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution, et sur, (ii) en ce qui concerne des Distributions effectuées conformément aux dispositions de l'article 24(d), le total du Coût initial non reversé des parts sociales ordinaires de catégorie B détenues par chacun de ces détenteurs à la date d'une telle Distribution.

«Entité affiliée» d'une Personne désigne toute autre Personne, entité ou fonds d'investissement contrôlant, contrôlé par, ou sous le contrôle commun avec la Personne, et, dans le cas d'une Personne qui est une association de personnes ou une société à responsabilité limitée, tout associé ou membre, respectivement, de la Personne.

«Changement de contrôle» signifie (i) toute vente ou transfert, par la Société ou ses Filiales, de la totalité ou de la quasi-totalité (selon le sens assigné par la Loi modèle sur les sociétés révisée (Revised Model Business Corporation Act), publié par la American Bar Association, Section on Business Law) de leurs actifs établis sur une base consolidée, (ii) tout regroupement, fusion ou restructuration de la Société avec, ou en toute(s) autre(s) entité(s), suite auquel ou à laquelle les détenteurs du capital de la Société en circulation (y compris, afin d'établir si un Changement de contrôle est survenu,

de quelconques fonds d'investissement affiliés leur appartenant respectivement ou tout autre Entité affiliée de tels fonds d'investissement affiliés) ayant le droit de voter (dans des circonstances ordinaires) pour élire une majorité du conseil d'administration (ou un organe de direction équivalent) immédiatement avant un tel regroupement, fusion ou restructuration, cessent de détenir le capital en circulation de la société survivante détenant le droit de voter (dans des circonstances ordinaires) pour élire une majorité du conseil d'administration (ou un organe de direction équivalent) de la société survivante, ou (iii) l'émission, par la Société, ou la vente ou le transfert à un quelconque tiers, de parts sociales du capital de la Société par les détenteurs de telles parts sociales, suite à laquelle les détenteurs du capital en circulation de la Société (y compris, afin d'établir si un Changement de contrôle est survenu, de quelconques fonds d'investissement affiliés leur appartenant respectivement ou tout autre Entité affiliée de tels fonds d'investissement affiliés) ayant le droit de voter (dans des circonstances ordinaires) pour élire une majorité du conseil d'administration (ou un organe de direction équivalent) immédiatement avant une telle vente ou un tel transfert cessent de détenir le capital en circulation de la Société détenant le droit de voter (dans des circonstances ordinaires) pour élire une majorité du conseil d'administration (ou un organe de direction équivalent).

«Groupe de la Société» désigne la Société et ses Filiales.

«CPECs» désigne les CPECs de série A, les CPECs de série B et les CPECs de série C, ainsi que toute autre série de CPECs qui pourrait être autorisée et émise par la Société le cas échéant.

«Distribution» désigne chaque dividende ou distribution versé par la Société aux détenteurs de parts sociales (y compris les parts sociales éventuellement émises lors de conversions de quelconques CPECs), que ce soit en numéraire, en nature ou en titres de la Société, et que ce soit sous la forme d'un dividende, d'une distribution dans le cadre de la liquidation ou autrement, à condition qu'aucun des deux cas suivants ne constitue une Distribution: (a) un quelconque rachat, conversion ou achat par la Société, pour quelque raison que ce soit, de quelconques parts sociales ou CPECs exclusivement d'anciens employés, d'administrateurs ou de consultants de la Société ou de ses Filiales, ou (b) une quelconque recapitalisation ou un quelconque échange de quelconques parts sociales, ou un quelconque regroupement ou une quelconque division (par voie d'indivision de parts sociales, de dividende de parts sociales ou autrement), ou une quelconque combinaison (par voie d'indivision de parts sociales, de dividende de parts sociales ou autrement) de quelconques parts sociales.

«Détenteurs Golden Gate de titres» désigne, tant que ceux-ci restent des détenteurs de titres de la Société, InTri-Cage HOLDINGS SPC LIMITED, une société des Îles Cayman, TRISYN GROUP HOLDINGS LIMITED, une société des Îles Cayman, et/ou tout autre fonds d'investissement géré par Golden Gate Capital et leurs cessionnaires de parts sociales.

«Tiers indépendant» désigne toute Personne qui (avec ses propres Entités affiliées), immédiatement avant la transaction envisagée, ne détient pas plus de dix pour cent (10%) des parts sociales sur une base pleinement diluée (en supposant une conversion de la totalité des CPECs alors en circulation) (ci-après un «Propriétaire de 10%»), qui ne contrôle pas, n'est pas contrôlé par, et n'est pas sous contrôle commun avec un tel Propriétaire de 10% et qui n'est pas le conjoint, le descendant (de naissance ou d'adoption), le parent ou un dépendant d'un tel Propriétaire de 10% ou d'un trust au profit d'un tel Propriétaire de 10% et/ou de telles autres Personnes.

«OPI» désigne une offre publique initiale et vente des parts sociales de la Société (suite à la transformation de la forme de la Société) ou d'une quelconque de ses Filiales suite à une demande d'affiliation suivant le United States Security Act de 1933, tel que modifié, ou une législation similaire d'une autre juridiction.

Le «Coût initial» de chaque part sociale ordinaire de catégorie A et de chaque part sociale ordinaire de catégorie B sera égal au prix d'achat initialement payé à la Société ou à son prédécesseur à cet égard (tel que proportionnellement ajusté par rapport à toutes les indivision de parts sociales et de tous les dividendes de parts sociales, échanges de parts sociales et autres recapitalisations affectant les parts sociales ordinaires de catégorie A et les parts sociales ordinaires de catégorie B). Le total du Coût initial des parts sociales ordinaires de catégorie A en lesquelles les CPECs de série A émis au profit de TRISYN GROUP HOLDINGS LIMITED aux environs de la date de ces statuts sont convertibles sera réputé égal à vingt et un millions sept cent treize mille cinq cent soixante-quinze dollars US (21.713.575 USD).

«Personne» désigne un individu, une association de personnes, une société, une société à responsabilité limitée, une association, une société anonyme, un trust, une joint-venture, une organisation non constituée ou autre entité, ou un gouvernement ou un quelconque département, organisme, branche ou subdivision administrative ou officiel d'un tel gouvernement.

«Vente de la Société» signifie la vente de la totalité ou de la quasi-totalité (selon le sens assigné par la Loi modèle révisée sur les sociétés (Revised Model Business Corporation Act), publié par la American Bar Association, Section on Business Law) des actifs de la Société établis sur une base consolidée, ou la vente de la totalité ou de la quasi-totalité du capital en circulation et/ou des titres de la Société (que ce soit par voie de fusion, de recapitalisation, de regroupement, de restructuration, de combinaison ou autrement) à un quelconque Tiers indépendant ou Groupe de Tiers indépendants.

«CPECs de série A» désigne les Convertible preferred equity certificates de série A émises par la Société.

«CPECs de série B» désigne les Convertible preferred equity certificates de série B émises par la Société.

«CPECs de série C» désigne les Convertible preferred equity certificates de série C émises par la Société.

«Restructuration solvable» désigne toute restructuration solvable de la Société ou d'une quelconque Filiale de la Société, y compris par voie de fusion, de regroupement, de recapitalisation, de transfert ou de vente de parts sociales ou d'actifs, ou de contribution d'actifs et/ou de passifs, ou d'un quelconque échange de titres ou d'une quelconque liquidation, conversion d'entité, migration d'entité, formation d'une nouvelle entité, d'une quelconque autre transaction ou d'un quelconque autre groupe de transactions liées (dans chaque cas autre que ceux effectués vers ou avec un tiers qui n'est pas membre du Groupe de la Société ou de ses Filiales (ce qui pourrait inclure une entité formée aux fins d'une telle Restructuration solvable)), dans lequel ou laquelle:

(i) tous les détenteurs de parts sociales d'une même catégorie ou d'une même série de CPECs se voient offerts la même contrepartie vis-à-vis de telles parts sociales et de tels CPECs;

(ii) les intérêts économiques au pro rata des détenteurs de parts sociales et de CPECs dans les activités de la Société et de ses Filiales, entre eux et par rapport à tous les autres détenteurs, directement ou indirectement, d'obligations du Groupe de la Société, (autres que celles détenues par des entités au sein du Groupe de la Société) sont préservés; et

(iii) les droits des détenteurs de parts sociales et de CPECs en vertu d'un quelconque accord entre la Société et de tels détenteurs concernant de telles parts sociales sont préservés à tous égards déterminants (étant entendu, à titre d'illustration et non limitativement, que le déplacement d'un engagement ou d'une restriction d'un instrument à un autre est réputé une préservation si le déplacement est rendu nécessaire en vertu d'un quelconque droit ou d'une quelconque réglementation applicable au Groupe de la Société suite à une telle Restructuration solvable, en raison d'un quelconque changement de juridiction ou de forme d'entité en rapport avec la Restructuration solvable; à condition que de tels engagements et restrictions soient maintenus dans des instruments qui sont, autant que possible, et dans des limites compatibles avec les objectifs commerciaux et transactionnels, équivalents aux instruments dans lesquels de tels engagements ou restrictions figuraient avant la Restructuration solvable).

«Filiale» désigne, par rapport à toute Personne, toute société, association de personnes, société à responsabilité limitée, association ou autre entité commerciale dont, (i) dans le cas d'une société, une majorité du total des actions en droit de voter (sans considération de la survenance de toute condition imprévue) pour élire les administrateurs est, à cette date, détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou par une ou plusieurs autres Filiales de cette Personne, ou par une combinaison de celles-ci, ou (ii), dans le cas d'une association de personnes, association, société à responsabilité limitée ou autre entité commerciale, une majorité des personnes, des membres ou de tous autres intérêts patrimoniaux similaires vis-à-vis de telles entités est, à cette date, détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou par une ou plusieurs Filiales de cette Personne, ou par une combinaison de celles-ci. Aux fins des présentes, une Personne ou des Personnes seront réputées détenir une majorité des intérêts patrimoniaux d'une société de personnes, association ou autre entité commerciale si une majorité des gains ou des pertes de l'association de personnes, de l'association ou d'une autre entité commerciale est affectée à une telle Personne ou de telles Personnes, ou si une telle Personne ou de telles Personnes est/sont ou contrôle(nt) le directeur général ou l'associé général d'une telle société de personnes, association ou autre entité commerciale.

«Rendement impayé» d'une quelconque part sociale ordinaire de catégorie A et d'une part sociale ordinaire de catégorie B désigne un montant égal à l'excédent, le cas échéant, du (a) total du Rendement accru sur une telle part sociale, par rapport au (b) montant total des Distributions effectuées par la Société constituant un paiement de Rendement sur une telle part sociale.

«Coût initial non reversé» d'une quelconque part sociale ordinaire de catégorie A et d'une quelconque part sociale ordinaire de catégorie B désigne un montant égal à l'excédent, le cas échéant, du (a) Coût initial d'une telle part sociale par rapport au (b) montant total des Distributions effectuées par la Société constituant un retour de Coût initial d'une telle part sociale.

«Rendement» désigne, (a) concernant chaque part sociale ordinaire de catégorie A pendant chaque trimestre, le montant accru sur une telle part sociale ordinaire de catégorie A (à compter de la date initiale d'émission d'une telle part sociale ou de tout titre échangé contre une telle part sociale) chaque jour pendant un tel trimestre au taux annuel de 18% de la somme (i) du Coût initial non reversé d'une telle part sociale et (ii) du Rendement impayé d'une telle part sociale pendant tous les trimestres précédents, et (b) concernant chaque part sociale ordinaire de catégorie B pendant chaque trimestre, le montant accru sur une telle part sociale ordinaire de catégorie B (à compter de la date initiale d'émission d'une telle part sociale ou de tout titre échangé contre une telle part sociale) chaque jour pendant un tel trimestre au taux annuel de 12% de la somme (i) du Coût initial non reversé d'une telle part sociale et (ii) du Rendement impayé d'une telle part sociale pendant tous les trimestres précédents. Lors du calcul du montant d'une quelconque Distribution à effectuer pendant un trimestre, la portion du Rendement d'une telle part sociale ordinaire pour un tel trimestre écoulé avant qu'une telle Distribution ne soit effectuée sera pris en compte.

I. Dissolution - Liquidation

Art. 32. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 33. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt-six mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 mars 2006, vol. 901, fol. 85, case 8. – Reçu 21.789,27 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2006.

J.-J. Wagner.

(037494/239/939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2006.

ENFACE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 8.757.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *17 juillet 2006* à 15.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03221/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AUDIMED HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 57.527.

L'assemblée générale ordinaire statutairement prévue pour le 20 juin 2006 ayant été prorogée à quatre semaines, les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *18 juillet 2006* à 11 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2005;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (03290/000/15)

Le Conseil d'Administration.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 45.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 16.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03233/000/21)

Le Conseil d'Administration.

WAYNE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 61.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 juillet 2006 à 9.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03222/000/20)

Le Conseil d'Administration.

CRISTOFORO COLOMBO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.134.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 2 août 2006 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 2 juin 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03301/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DIALNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.213.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement, qui aura lieu le 17 juillet 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2005.
4. Divers.

I (03291/000/15)

Le Conseil d'Administration.

SOUTHERN LIGHT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 88.898.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 14.00 heures, au siège social, 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

I (03234/000/19)

Le Conseil d'Administration.

RESULTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.695.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 9.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03235/000/20)

Le Conseil d'Administration.

PARADISA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.366.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03236/000/20)

Le Conseil d'Administration.

60570

LUXRIVER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.852.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03237/000/21)

Le Conseil d'Administration.

KALINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.348.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03238/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BIPOLAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 51.479.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *19 juillet 2006* à 10.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03239/000/21)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL REAL ESTATE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.426.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *August 1st, 2006* at 9.00 a.m. at the registered office, with the following

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Annual General Meeting of June 1st, 2006 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (03302/795/14)

The Board of Directors.

LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 9.821.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *July 31st, 2006* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Annual General Meeting of May 31st, 2006 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (03303/795/14)

The Board of Directors.

FINLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.097.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *17 juillet 2006* à 16.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

03243/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.364.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *17 juillet 2006* à 11.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03244/000/20)

Le Conseil d'Administration.

MAXIMINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.663.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *18 juillet 2006* à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (03304/795/14)

Le Conseil d'Administration.

PROCIMBRIA FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.533.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *August 1st, 2006* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Annual General Meeting of June 1st, 2006 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (03305/795/14)

The Board of Directors.

THE RAPALA GROUP SEPCAV, Société d'Epargne-Pension à Capital Variable.

Rapala Group OYJ - Lombard International Pension Scheme Sepcav.

Registered office: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 101.743.

The Shareholders of THE RAPALA GROUP SEPCAV (the «Scheme») are hereby informed that the Net Asset Value of THE RAPALA GROUP SEPCAV - Balance Fund (the «Fund Compartment») has fallen below the Minimum Capital Requirement of euro 1,000,000 as set out in the Pension Scheme Rules of the scheme.

As a consequence, and in accordance with Article 9, of the revised Luxembourg Pension Law 13th July 2005, the Board of Directors has deemed it appropriate to notify and proceed with the compulsory redemption of all outstanding Shares of the Fund Compartment and dissolution of the scheme.

Notice is hereby given to the shareholders that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

will be held at the offices of LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Airport Center, 2 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, on *12th July 2006* at 11.00 a.m C.E.T with the following

Agenda:

1. In accordance with Article 9, of the revised Luxembourg Pension Law 13th July 2005, the Board of Directors and the Shareholders have deemed it appropriate to proceed with the compulsory redemption of all outstanding Shares of THE RAPALA GROUP - Balance Fund and the dissolution of THE RAPALA GROUP SEPCAV;
2. The appointment of KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg as independent auditor and liquidator of the Scheme;
3. The appointment of WILDGEN & PARTNERS LUXEMBOURG as legal advisor to the dissolution of the Scheme;
4. The payment of the redemption proceeds resulting from the redemption will occur on the 31st October 2006;

5. The compulsory redemption price per Share will be determined by reference to the Net Asset Value as of 31st July, which will be published on or around 31st August, and which will take into account, among other expenses, all realisation and liquidation costs resulting from the divestment from Fund Compartment and dissolution of the Scheme;
 6. No redemption charge will be applied;
 7. The redemption proceeds will be paid in the Reference Currency of the Fund Compartment (i.e., euro) as set forth in the Pension Scheme Rules;
 8. The redemption proceeds will remain on fixed deposit at the custodian bank, BANQUE CARNEGIE LUXEMBOURG S.A., Centre Europe, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, until payment date 31st October 2006.
- I (03300/000/33)

POLCLIP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 43.980.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société qui se tiendra le *10 juillet 2006* à 16.00 heures au siège avec pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des rapports du conseil d'administration, du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2005;
2. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux organes de la société;
5. Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03160/643/18)

Le Conseil d'Administration.

YSATIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 34.087.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du *10 juillet 2006*, à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2005;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Elections statutaires;
5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
6. Divers.

II (03175/000/18)

Le Conseil d'Administration.

**PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR,
Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Registered office: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 108.922.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A. SICAR will be held at its registered office of 40, avenue Monterey, Luxembourg on Friday *30 June 2006* at 11.00 a.m for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Approval of the Audited Financial Statements and acceptance of the Auditor's Report for the year ended 31 December 2005 (sent on 28 April 2006)
2. Report on the Investment Activities of the SICAR
3. Forecast Report of Investment Plans for 2006 and 2007

4. Discharge of the Management Board of the Manager
5. Re-election of Management Board of the Manager
6. Discharge of the Auditor
7. Re-election of Auditor
8. Miscellaneous

Voting

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 28 June 2006. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this Notice and can also be obtained from the registered office.

31 May 2006.

II (03223/041/29)

The Management Board of the Manager.

REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.211.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 12.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Réélections statutaires; remplacement du Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03205/322/16)

Le Conseil d'Administration.

HERMITAGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.970.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 14.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003, 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Divers.

II (03206/322/17)

Le Conseil d'Administration.

HUB2ASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 79.745.

Le conseil d'administration à l'honneur de convoquer les actionnaires de la société anonyme HUB2ASIA S.A. à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 14.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005.
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005.
3. Affectation à donner aux résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Changement du siège social.
7. Autorisation et modalités d'acquérir des actions propres à donner au Conseil.
8. Divers.

II (03230/755/19)

HOLDING DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.346.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Réélections statutaires; remplacement du Commissaire aux Comptes;
7. Divers.

II (03207/322/17)

Le Conseil d'Administration.

AMPAX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.954.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 15.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2005;
3. Affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03208/322/16)

Le Conseil d'Administration.

**PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR,
Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Registered office: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.564.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A. SICAR will be held at its registered office of 40 Avenue Monterey, Luxembourg on Friday 30 June 2006 at 11.00 a.m for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Approval of the Audited Financial Statements and acceptance of the Auditor's Report for the year ended 31 December 2005 (sent on 28 April 2006)
2. Report on the Investment Activities of the SICAR
3. Forecast Report of Investment Plans for 2006 and 2007
4. Discharge of the Management Board of the Manager
5. Re-election of Management Board of the Manager
6. Discharge of the Auditor
7. Re-election of Auditor
8. Miscellaneous

60576

Voting

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

Voting Arrangements

Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 28 June 2006. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this Notice and can also be obtained from the registered office.

31 May 2006.

II (03224/041/29)

The Management Board of the Manager.

MONTE CARLO INTERNATIONAL REAL ESTATE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 52.460.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 16.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2003, 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

II (03209/322/17)

Le Conseil d'Administration.

GRISSIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 63.710.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 juillet 2006 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31 décembre 2004 et 31 décembre 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Divers.

II (03210/322/16)

Le Conseil d'Administration.